

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE  
DE LYON

---

SEPTIÈME ANNÉE. — 1878-1879

---

MÉMOIRES  
—  
COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON  
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

1880

naire, règles qu'il n'est jamais permis de violer dans un langage scientifique à l'usage d'hommes instruits et lettrés.

Outre le redressement des erreurs grammaticales, M. Saint-Lager aura rendu un grand service aux botanistes en leur traçant des règles précises relativement à la construction des noms génériques et spécifiques et, d'une manière générale, en établissant les lois de la Nomenclature botanique, insuffisamment définies par Linné et par tous ceux qui, après lui, se sont occupés de ce sujet dont personne ne saurait contester l'importance.

---

### SÉANCE DU 18 MARS 1879

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance :

Lettre de M. Marius Réguis, secrétaire de la *Société de botanique et d'horticulture de la Provence*, à Marseille, demandant l'échange de nos *Annales* avec les publications de la Société provençale. — Adopté.

La Société a reçu :

- Statuts de la Soc. bot. et hortic. de Provence* ;
- Catalogue des plantes des Pyrénées récoltées par M. Bordère* ;
- Compte-rendu de la Soc. roy. de botan. de Belgique*, 1<sup>er</sup> mars 1879 ;
- Revue bryologique*, n<sup>o</sup> 2, 1879 ;
- Revue savoisiennne*, n<sup>o</sup> 2, 1879 ;
- Annales de la Soc. hort., hist. nat. de l'Hérault*, n<sup>o</sup> 5, t. X ;
- Feuille des jeunes naturalistes*, n<sup>o</sup> 101, 1879 ;
- Botanische Zeitung*, n<sup>os</sup> 9, 10 et 11, 1879 ;
- Note sur quelques plantes récoltées en 1877 dans le département de l'Hérault*, par M. Duval-Jouve ;
- Catalogue des produits végétaux de l'exposition à Paris, en 1877* ;
- Relazione sulla coltura dei cotonei nell'Italia*, par M. Todaro, un vol. in-4<sup>o</sup>, avec atlas.

Communications :

M. Debat présente à la Société quelques Mousses rares ou nouvelles pour la France et accompagne cette exhibition des remarques suivantes :

Je vais avoir l'honneur de vous présenter les échantillons de quelques Mousses peu connues ou de formes critiques, sur les-

quelles j'appelle votre attention. La bryologie passe, en effet, aujourd'hui par les mêmes phases que la phanérogamie. On peut dire, dès à présent, qu'il reste peu de Mousses nouvelles à découvrir en Europe ; du moins le nombre des découvertes annuelles est relativement très-faible et ira toujours en diminuant. Mais si l'on ne parvient plus à établir des formes spécifiques nouvelles, nettement tranchées, une étude plus minutieuse des formes connues jette souvent les bryologues dans une grande perplexité, et l'embarras est d'autant plus grand, que généralement les formes sujettes à la critique sont stériles et ne possèdent, en conséquence, qu'une partie de leurs caractères. Tout à l'heure j'aurai l'occasion de vous soumettre quelques-unes de ces formes embarrassantes et, sans me livrer toutefois à un examen approfondi de la question, ce qui nous entraînerait trop loin, je mettrai sous vos yeux quelques-uns des objets du litige. Ceci dit, j'entre en matière.

M. Renault m'a envoyé un petit échantillon du *Didymodon cylindricus* stérile. Dans le temps, j'avais déterminé comme tel, mais avec doute, une Mousse provenant des environs de Chamonix. M. Schimper, à qui je l'avais montrée, avait été frappé de sa ressemblance avec le *Barbula caespitosa*, au moins en ce qui concerne le système végétatif ; mais la forme de la capsule et la désignation de la localité excluaient cette détermination que j'avais moi-même entrevue et repoussée pour les mêmes motifs. J'en avais donc fait, en désespoir de cause, un *Didymodon cylindricus*. La comparaison faite avec l'échantillon de M. Renault m'a permis de rectifier cette erreur, et je crois devoir le rapporter au *Trichodon cylindricus* (*Ceratodon cylindricus* du *Bryologia europaea*). Je vous sou mets les deux groupes d'échantillons : vous reconnaîtrez immédiatement la différence spécifique.

*Barbula paludosa*. — Très-belle espèce, rarement indiquée en France. Dans notre région, M. Ravaut l'a trouvée à Prémol et à Taillefer. Les échantillons, richement fructifiés, ont été envoyés par M. Chatelain des environs de Faverges, en Savoie. C'est une Mousse calcicole. Les spécimens de Faverges présentent un caractère que j'ai cru devoir noter. L'extrémité des feuilles est beaucoup moins visiblement dentelée que dans le type, Aussi je donne à cette forme le surnom d'*integrifolia*.

M. Philibert a signalé, pour la première fois en France, le

*Bryum Mildeanum* aux environs d'Allevard, où je l'ai vainement cherché. M. Renauld l'a découvert dans une nouvelle station aux Pyrénées ; malheureusement la Mousse est stérile. Par ses feuilles, il ressemble au *Bryum alpinum*, dont il diffère beaucoup du reste par son port et la couleur des touffes.

Le *Bryum concinnatum* n'avait pas encore été signalé en France. C'est une bonne acquisition de M. Renauld, qui en a déjà fait beaucoup d'autres. Ce *Bryum* appartient au groupe des *Anomobryum* et se distingue du *B. filiforme* par l'acumen de ses feuilles.

M. Chatelain m'a envoyé de la Haute-Savoie de beaux échantillons d'*Orthothecium rufescens* que je vous présente. Cette Mousse n'est pas très-rare, mais est presque toujours stérile dans notre région. Avec un peu d'habitude, il n'est pas possible de la confondre avec l'*Homalothecium Philippeanum*, bien qu'il y ait quelque analogie.

Je possède l'*Eurynchium myosuroides* de plusieurs localités ; mais je n'en avais pas encore de la Haute-Savoie, d'où M. Chatelain me l'a envoyé en belle fructification, et où je ne sache pas qu'il ait été rencontré. C'est une Mousse silicicole, et sa découverte est d'autant plus remarquable que les roches siliceuses sont peu répandues dans le domaine bryologique qu'exploite notre collègue.

L'*Eurynchium striatulum* a une aire de dispersion assez grande. Sa fréquence dans le Midi tiendrait à le faire considérer comme une espèce méridionale ; on le retrouve néanmoins en Belgique, et l'échantillon ci-joint de M. Renault provient de la Franche-Comté.

L'*Amblystegium irriguum* est une Mousse assez répandue dans nos environs, où elle forme, sur les pierres humides, de larges touffes fructifiant abondamment. Au premier abord, cette espèce paraît devoir posséder des caractères bien tranchés, et cependant elle a été décrite dans le *Bryologia europæa* sous le nom de *fluviatile*, distinguée plus tard dans un supplément ; et encore aujourd'hui sa diagnose différentielle avec le *fluviatile* est l'objet de quelques doutes pour certains auteurs. Mais c'est surtout sa variété *spinifolium* qui a suscité de nombreuses controverses. Pour s'en rendre compte, je vais placer sous vos yeux les formes diverses de l'*Hypnum filicinum*, parmi lesquelles je vous signale entre autres celle désignée par M. Re-

nault sous le nom de *crassinervium*, découverte par lui près du pic de Bigorre, mais à laquelle je crois pouvoir rapporter des spécimens provenant d'autres localités. Tout d'abord, je dois vous dire que la place de l'*Hypnum filicinum*, dans la série des genres, est elle-même sujette à contestation. Plusieurs auteurs, s'appuyant sur ce que la différence du tissu cellulaire des feuilles est le principal caractère qui distingue l'*Hypnum* de l'*Amblystegium*, placent l'*H. filicinum* dans ce dernier genre, parce que, en effet, les cellules sont assez larges, longuement hexagones, mais non linéaires et vermiculaires comme chez la plupart des *Hypnum*. Les difficultés qui s'élèvent au sujet du véritable classement de l'*Hypnum filicinum* type, nous expliquent comment on a pu varier à plus forte raison quand il s'est agi de formes critiques. Je renverrai ceux qui voudront se renseigner à ce sujet à la *Revue bryologique*, page 81 de la 5<sup>me</sup> année. Je me bornerai à vous dire que les variétés *spinifolium* de l'*Amblystegium irriguum*, et *crassinervium* de l'*Hypnum filicinum*, tantôt confondues, tantôt distinguées, ont été désignées souvent sous les noms spécifiques d'*Amblystegium fallax*, d'*Hypnum formianum*, etc. Je crois que la confusion eût été évitée, si l'un quelconque des auteurs autorisés qui ont créé ces différents noms eût eu sous les yeux des échantillons authentiques des différentes formes ainsi dénommées. Faute de comparaison minutieuse, et par suite de descriptions incomplètes, les mêmes noms ont pu être attribués à des formes différentes, et réciproquement des noms divers à des formes identiques. Quoiqu'il en soit, je crois, avec M. Geheeb et avec M. Renaud, que l'*Amblystegium irriguum*, que je vous présente sous le nom de *spinifolium* (Schimper) et qui, pour M. Geheeb, ne diffère pas de l'*Amblystegium fallax* de Milde, de l'*Hypnum formianum* du Synopsis, est en tous cas distinct de la variété *crassinervium* du *filicinum*. Mais tant que l'on placera l'*irriguum* et le *filicinum* dans des genres différents, je crois, contre l'opinion de M. Renaud, que le *spinifolium* ou *fallax*, qu'on en fasse une variété ou une espèce, se rapproche plus d'un *Amblystegium irriguum* que d'un *Hypnum filicinum*. L'absence de dentelures, la non-incurvation des feuilles, la décurrence de ces dernières, sont les motifs que j'invoque à l'appui. Le tissu cellulaire est fort ressemblant, il est vrai ; mais la ressemblance est déjà extrême

dans les types. S'il y avait un remaniement de genres à effectuer, je préférerais, avec certains auteurs, placer le *flicinum* dans le genre *Amblystegium*.

Je me suis laissé entraîner à une dissertation un peu longue, mais qui justifie ce que je vous disais au début, à propos des difficultés de détermination. Je serai plus bref pour ce qui me reste à dire.

Voici l'*Hypnum helodes* provenant des marais de Saône et que je vous engage à chercher dans nos marécages, ainsi que les *Hypnum stramineum* et *trifarium*. L'*helodes*, par ses feuilles très-étalées et même un peu squarreuses, se rattache au *Sommerfeltii*. Les deux derniers se ressemblent par leurs feuilles courtes, ovales, étroitement appliquées sur les tiges et les rameaux. J'ai rencontré le *trifarium* dans les marécages de Vaux-en-Velin ; mais il y est rare, ou au moins difficile à apercevoir.

L'*Hypnum cupressiforme* est, comme vous le savez, une des espèces les plus polymorphes, et nous croyons qu'on se décidera un jour à la scinder en trois ou quatre autres. En attendant, voici une forme découverte par M. Renauld et qu'il désigne sous le nom de *denticulatum*, parce que ses feuilles caulinaires offrent assez souvent une dentelure très-nette.

M. Renauld m'a envoyé également des échantillons fructifiés d'*Hypnum giganteum*. C'est peut-être pour la première fois en France que cette Mousse a été rencontrée avec des fruits. Sans être très-répandue, elle n'est cependant pas rare, et néanmoins est souvent négligée, parce que, vue à distance, elle ressemble à l'*Hypnum cuspidatum*.

J'ai reçu d'un mes neveux, résidant à Constantine, plusieurs échantillons d'une Mousse stérile recueillie à la cascade du Rimel. L'examen me fit reconnaître que j'avais affaire à une *Trichostomacée*, et sans doute à un *Trichostomum*. Par suite d'une assez grande analogie de caractères avec le *Trichostomum tophaceum*, j'en fis provisoirement une variété de cette espèce, mais pour plus de sûreté j'en envoyais des échantillons à M. Geheeb. Celui-ci me répondit que ma Mousse lui paraissait identique avec une autre découverte tout récemment auprès de Marseille par M. Taxis et dont il avait fait, comme moi, une variété du *Trichostomum tophaceum*, mais qu'en la comparant avec la diagnose d'une Mousse découverte dans l'intérieur de

l'Afrique par M. Hildebrandt et qualifiée par M. Charles Müller du nom de *Trichostomum* (s. genre *hydrogonium*) *fontanum*, il pensait devoir identifier ces différents spécimens. Dans une seconde lettre, il m'apprit que M. Ch. Müller, sur le vu des échantillons, avait admis une différence spécifique entre la Mousse de Marseille et la Mousse de M. Hildebrandt. En conséquence, conservant le nom ci-dessus à la Mousse d'Hildebrandt, il désignait celle de Marseille ainsi qu'il suit : *Trichostomum* (*hydrogonium*) *mediterraneum*. La mienne serait une variété de cette dernière et dénommée *B. Algeriae*. Je vous fais passer des échantillons de cette récente acquisition bryologique, accompagnés d'un spécimen envoyé par M. Taxis. Vous verrez que la mienne a les feuilles plus distantes. Il y a, en outre, une petite différence dans le tissu cellulaire. Chez la mienne, les parois sont plus minces, les cellules moins opaques, plus allongées vers la base et plutôt hexagonales que carrées dans la moitié supérieure.

La *Revue bryologique* de M. Husnot indique que M. H. Philibert, dont je vous ai déjà souvent entretenu, avait découvert dans le département de Saône-et-Loire, et par conséquent dans la circonscription de notre flore, deux Mousses nouvelles pour la France. La première est l'*Orthotrichum Sprucei*; elle n'avait encore été rencontrée que dans trois ou quatre localités de l'Angleterre. Elle appartient à la section des *Rivularia* et offre ce caractère particulier d'avoir ses fruits inférieurs assez larges, planes et à côte évanouissante loin du sommet, les feuilles supérieures révolutes sur toute la marge et la côte évanouissante près du sommet; toutes d'ailleurs assez larges et obtuses. La seconde, considérée d'abord par M. Philibert comme l'*Ephemerum tenellum* et désignée sous ce nom dans la *Revue bryologique*, a été érigée par M. Schimper en espèce nouvelle sous le nom d'*Ephemerum longifolium*. Elle ressemble à une espèce américaine appelée *Ephemerum synoicum*. J'ai prié M. Philibert de m'envoyer des échantillons de ses deux nouvelles conquêtes, et, avec son obligeance habituelle, il m'a fait parvenir ceux que j'ai l'honneur de vous présenter.

Enfin, pour terminer, je vous sou mets deux échantillons d'une Mousse qui provient du mont Sambuy (Haute-Savoie) et qui m'ont été envoyés par M. Chatelain. J'ai cru d'abord y reconnaître l'*Hypnum fastigiatum*, Mousse très-rare en France.

Mais le redressement et la plus grande longueur des tiges, la dimension plus considérable des feuilles qui sont également plus fortement courbées en hameçon, leur tissu cellulaire un peu plus allongé avec cellules carrées et de couleur orangée à la base, leur marge parfaitement entière m'ont décidé à en faire l'*Hypnum condensatum*, espèce qui n'a pas encore été signalée en France, et dont la fructification est inconnue. Sauf les caractères indiqués, elle ressemble beaucoup à l'*H. fastigiatum*, et je vous les fais passer toutes deux pour que vous puissiez juger de leur différence.

---

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1879

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

*Brebissonia*, 1<sup>re</sup> année, n° 8 ;

*Botanische Zeitung*, 37<sup>e</sup> année, nos 12 et 13.

Admissions :

MM. Faure, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, et Molineri sont admis comme membres titulaires.

Communications :

M. Sargnon lit un travail sur les plantes alpines et insiste particulièrement sur leur origine et sur les causes de leur brillant coloris.

En ce qui concerne la première question, M. Sargnon n'hésite pas à se ranger à l'avis des naturalistes qui placent l'époque de leur apparition dans les Alpes du centre de l'Europe vers la fin de la période glaciaire. Relativement à la vivacité du coloris de la plupart des plantes alpines, M. Sargnon pense qu'il faut l'attribuer, pour la plus grande part, à l'intensité de la radiation solaire dans les hautes régions ; et ensuite, pour une plus faible part, à une sorte d'antagonisme qui existerait entre le développement des parties foliacées des végétaux et l'éclat du coloris des enveloppes florales. Il est digne de remarque que les plantes alpines que nous cultivons dans la terre fertile de nos jardins, n'ont plus le coloris brillant dont elles étaient